

Annexe 2
Justification de la prescription
Protocole spécifique Flécaïnide LP
pour les patients atteints de maladies cardiaques héréditaires ou rares

Document à joindre à toute prescription réalisée par un centre de référence ou de compétence de la Filière Nationale de Santé Maladies Rares (FSMR) Cardiogen.

A transmettre au patient avec sa prescription.

Pathologies concernées :

1. Tachycardies ventriculaires polymorphes catécholaminergiques,
2. Certaines formes de syndrome de QT long congénital,
3. Cardiomyopathies arythmogènes dont la cardiomyopathie ventriculaire droite arythmogène (DVDA).

Nom du centre de référence ou de compétence :

Adresse :

Nom du prescripteur :

Tél et mail de la personne en charge de la prescription :

PATIENT	
3 premières lettres du NOM	
Première lettre du PRENOM	
Date de naissance	
Pathologie	
Dosage de Flécaïnide LP	
Posologie quotidienne	
Durée du traitement	

Date et signature / cachet :